

QUESTIONNAIRE CHOIX MULTIPLES 1

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA NATATION ET DU SPORT

Module entraînement « QUESTIONS »



FNMNS

La réponse est considérée comme correcte, dès lors que le candidat a choisi les seules bonnes réponses à la question posée.

La réponse est considérée comme fausse lorsqu'elle est incorrecte ou incomplète ou en l'absence de réponse de la part du candidat.

Pour chaque réponse correcte, un point est attribué. Pour chaque réponse fausse, aucun point n'est attribué ou retiré.

La notation se fait sur un total de quarante points.

Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30.

Durée maximale de l'épreuve 45'

1 Choix du drapeau

- Pour un vent de force 4 à 5, il est recommandé de mettre le drapeau jaune A
- En cas de brume intense ne permettant pas la surveillance,
il faut mettre le drapeau vert B
- Pour un vent de force inférieur à 3, il est recommandé de mettre le drapeau vert C

2 Les analyses d'eau

- Peuvent entraîner la fermeture d'une baignade si elles sont mauvaises A
- Sont effectuées sous contrôle de l'ARS B
- Sont uniquement réalisées en piscine C

3 L'affichage météo au poste de secours comprend entre autres

- Les observations météorologiques du jour A
- La durée d'ensoleillement du jour B
- Les heures de marées et coefficients du jour C

4 Les chenaux traversiers (lorsque l'on vient du large)

- Sont matérialisés par des bouées cylindriques à Bâbord
et des bouées coniques à Tribord A
- Les bouées Bâbord sont de couleur verte et les Tribord de couleur rouge B
- Peuvent être autorisés à la baignade C
- Ne font pas l'objet d'une surveillance spécifique D

5 L'Echelle de Beaufort est

- Une grille de lecture qui indique la force du vent et l'état de la mer A
- Une échelle de valeur qui informe de la hauteur des marées B
- Un indicateur dans le choix du drapeau à hisser C

6 L'échelle de Beaufort va pour la force du vent

0 à 9 A

0 à 12 B

0 à 15 C

7 Une Baïne

Représente l'amplitude de la mer A

Est une sorte de cuvette remplie d'eau B

Peut être dangereuse pour la baignade C

THEME : DIPLÔMES COMPETENCES OBLIGATIONS

8 Un BNSSA peut surveiller « seul » sans dérogation préfectorale

Un plan d'eau d'accès gratuit A

Une piscine payante B

Un Accueil Collectif de Mineurs dans une piscine privée du centre C

9 Un BNSSA pour exercer en milieu naturel

Peux passer l'unité d'enseignement SSA en Eaux Intérieures A

Peux passer l'unité d'enseignement mention SSA Littoral B

Une formation en piscine donne les compétences de ces deux unités d'enseignements C

10 Un BNSSA peut enseigner contre rémunération

L'aquagym A

La natation B

Il ne peut rien enseigner C

11 A partir de quel âge peut-on conduire un scooter des mers, avec un permis

- 14 ans A
- 18 ans B
- 16 ans C

12 Un BNSSA peut-il surveiller seul une baignade d'accès payant

- Non A
- Oui à condition d'avoir plus de deux ans d'ancienneté B
- Oui à condition d'avoir obtenu une dérogation préfectorale C

13 Quel sont les permis de navigation pour la plaisance

- Permis Fluvial A
- Permis Côtier B
- Capitaine 200 C

14 Durée de la dérogation préfectorale pour un employeur qui ne trouve pas de MNS

- 1 mois mini à 4 mois maxi A
- 2 mois mini à 6 mois maxi B
- 1 an maxi C

15 Un SB peut travailler

- En piscine comme assistant d'un MNS A
- Dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs B
- Toute l'année comme salarié C

16 Qui est le premier responsable de la zone des 300 mètres sur le littoral maritime

- Le Maire A
- Le Ministre de l'Intérieur B
- Le Préfet Maritime C

17 Combien y a t-il de CROSS en Méditerranée

- 1 A
- 2 B
- 3 C

18 Qui a autorité pour intervenir en premier dans le cas d'une pollution sur la plage

- Le Maire A
- Le Préfet du département B
- Le Préfet Maritime C

19 Qui coordonne les secours dans le cas d'une personne disparue en mer

- Le SDIS A
- La SNSM B
- Le CROSS C

THEME : ORGANISATION ADMINISTRATIVE

20 En milieu naturel, il existe :

- 1 catégorie de baignade A
- 2 catégories de baignades B
- 3 catégories de baignades C

21 Qui rémunère le personnel pour armer les postes de secours d'une commune

- Le Maire A
- Le Préfet du département B
- Le Préfet Maritime C

22 Qui à autorité sur les opérations de sauvetage au-delà de 300m du bord de plage

- Le Maire A
- Le Préfet du département B
- Le Préfet Maritime C

23 Le SAMU est

- Un service de secours hospitalier A
- Rattaché aux sapeurs pompiers B
- Dispose de SMUR C

THEME : ORGANISATION DE LA SECURITE

24 Les drapeaux de couleur

- Sont au nombre de 3 (Vert / jaune / Rouge) A
- Sont obligatoires en piscine B
- Doivent être hissées à une hauteur visible de toute la zone surveillée C

25 Le CODIS gère les interventions de secours pour

- Les SMUR A
- Les sapeurs-pompiers B
- La SNSM C

26 Le CROSS veille

- Au respect des règlements maritimes nationaux A
- A la sécurité des gens de la mer B
- Au respect des règles de plongée en mer C

27 Les CROSS sont gérés par

- Les préfetures de département A
- Les préfetures maritimes B
- Les sous préfetures C

28 Les bouées de la zone de baignade

- Sont de couleur jaune A
- De forme sphérique B
- De forme cylindrique C

29 Pour fermer un poste de secours, le drapeau est baissé

- Avant le rangement de tout le matériel A
- Après le rangement de tout le matériel B
- A l'heure fixée par les horaires de surveillance C

30 Le POSS c'est

- Un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours A
- Un Plan d'Occupation du Sauvetage et des Secours B
- Le Préfet Opérationnel pour la Sécurité et le Sauvetage C

THEME : SURVEILLANCE ET SECURITE DES ACTIVITES SPECIFIQUES

31 En qualité de BNSSA avec un Accueil Collectif de Mineurs, vous pouvez

- Aller vous baigner où vous voulez A
- Vous baigner en dehors de zones surveillées sous certaines conditions B
- Vous baigner sur des plages surveillées C

32 Pour pratiquer la chasse sous-marine,

- Vous pouvez chasser la nuit A
- Vous pouvez utiliser un fusil à air comprimé B
- Vous devez avoir au moins 16 ans C

33 Si un groupe de 40 enfants de plus de 6 ans est sur une plage « non surveillée » mais autorisée, avec 1 Surveillant de Baignade et 8 animateurs.

- Le SB peut organiser une baignade A
- La baignade doit être matérialisée B
- Il n'y a pas d'obligation de matérialisation ou de balisage C

34 La pêche en mer

- Est autorisée dans les zones de baignade A
- Est interdite dans les ports B
- Les pêcheurs non professionnels peuvent vendre le produit de leur pêche C

35 Quelle est la vitesse maximale autorisée avec un bateau à moteur dans la zone des 300 mètres?

- 3 nœuds A
- 5 nœuds B
- Non limitée C

36 Avec une planche à voile, je peux m'éloigner de la côte

- Jusqu'à 1 mille d'un abri A
- Jusqu'à 2 milles d'un abri B
- Jusqu'à 6 milles d'un abri C

37 Les surfeurs

- Doivent être au maximum à deux sur une vague A
- Évoluent si elle existe dans une zone délimitée par un drapeau à damier noir et blanc B
- Doivent interrompre leur activité si le drapeau des baignades est rouge C

THEME : CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT, PREMIERS SOINS

38 La noyade

- Est une asphyxie A
- A toujours pour origine une défaillance physique (épuisement, manque de technique) B
- Nécessite un suivi médical après inhalation C

39 Lors d'un accident de plongée

- Il suffit d'organiser la prise en charge du plongeur accidenté A
- Il faut organiser la prise en charge de la palanquée complète B
- En mer, le CROSS doit être informé C

40 Un malaise grave dû à une exposition trop prolongée au soleil

- Peut avoir une répercussion sur la conscience A
- Peut-être le signe d'une atteinte grave B
- Peut se rétablir juste en faisant boire la personne C